



DEMANDE D'ALLOCATION INDIVIDUELLE DE TRANSPORT

pour les élèves demi-pensionnaires et externes

voir explications au verso

1. Cadre à compléter par le responsable de l'élève

Nom de l'élève : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Responsable de l'élève : Père Mère Nom : Prénom :

Téléphone : Portable :

Courriel : @

**JE JOINS UN RIB RÉCENT
AU NOM DU RESPONSABLE CI-DESSUS**

J'atteste sur l'honneur
l'exactitude des
renseignements inscrits
sur la présente demande.

Signature :

2. Cadre à compléter par l'établissement

Nom de l'établissement fréquenté :

Commune : Téléphone :

Classe : Section : Option :

L'élève a-t-il cours : Le mercredi Le samedi **Qualité :** Interne Externe Demi-pension Interne externé

Langues vivantes : LV1 LV2 LV3

Nombre de jours d'absence de l'élève
au cours de l'année écoulée :

..... jours

Date : Le

**Visa et cachet
du chef de
l'établissement :**

3. Cadre à compléter par le responsable de l'élève et à contrôler par l'organisateur des transports scolaires du secteur

Distance domicile / établissement fréquenté (si aucun transport en commun) : KM

OU Distance domicile / point d'arrêt : KM

Point d'arrêt du transport en commun le plus proche
du domicile (si un transport en commun existe) :

Commune Lieu dit

L. R. S.N.C.F. CIRCUIT SPÉCIAL

Transporteur N°

Date : Le

**Visa et cachet
de l'AO2 :**

4. Cadre réservé à la Région

Refus. Motif à préciser :

Calcul de l'Allocation Individuelle de Transport pour l'année scolaire : 20 / 20

km X ck X jours = €

CHEMINEMENT DE LA DEMANDE

1) Cadres ① et ③ :

À compléter par le responsable de l'élève.

2) Cadre ② :

À faire compléter par l'établissement scolaire fréquenté par l'élève.

PUIS

3) Remettre la demande à l'organisateur des transports scolaires du secteur

qui vérifie la distance et transmet la demande à l'autorité délégante.

Si vous ne connaissez pas l'organisateur des transports scolaires
de votre secteur, contactez votre mairie.

**N.B. : FOURNIR UNE DEMANDE POUR CHAQUE ÉLÈVE
ET POUR CHAQUE ANNÉE SCOLAIRE.**

RETOUR DES DEMANDES AVANT FIN AVRIL.

Conseil régional
Auvergne-Rhône-Alpes

Antenne régionale
des transports interurbains
et scolaires en Haute-Savoie

3 rue du 30^e Régiment
d'Infanterie
CS 10016
74001 Annecy Cedex
Tél. 04 26 73 30 30
transports74@auvergnerhonealpes.fr

www.auvergnerhonealpes.fr

